

Notre gouvernance



Indépendance et participation : depuis toujours, c'est l'alpha et l'oméga de la gouvernance d'Alptis, ce qui fait la singularité de notre mouvement associatif dans l'univers de l'assurance de personnes.

L'indépendance d'Alptis se nourrit de relations équilibrées et partenariales avec :

- d'une part, un panel d'assureurs choisis par Alptis pour porter des risques mutualisés dans des contrats de groupe souscrits par les associations du groupe au profit de leurs adhérents,
- d'autre part, un réseau de courtiers conseil indépendants qui distribuent les solutions d'assurance Alptis auprès de leurs clients.

La participation, autre pilier du modèle associatif Alptis, est basée sur l'engagement actif d'une communauté de près de 700 adhérents bénévoles. Ils agissent au quotidien, sur le terrain, pour faire avancer des projets et faire grandir le mouvement.

La gouvernance du groupe s'appuie sur six associations : Alptis, Alptis Entreprises, Alptis Frontaliers, Alptis Seniors, Apti et Unep. Les décisions y sont prises par les adhérents eux-mêmes, selon un principe simple :

UN ADHÉRENT = UNE VOIX



Georges
COUDERT
PRÉSIDENT D'ALPTIS



Norbert
MANDY
PRÉSIDENT D'ALPTIS ENTREPRISES



Marie-Noëlle
BOURQUIN
PRÉSIDENTE D'ALPTIS FRONTALIERS



Jean-Pierre
WIART
PRÉSIDENT D'ALPTIS SENIORS

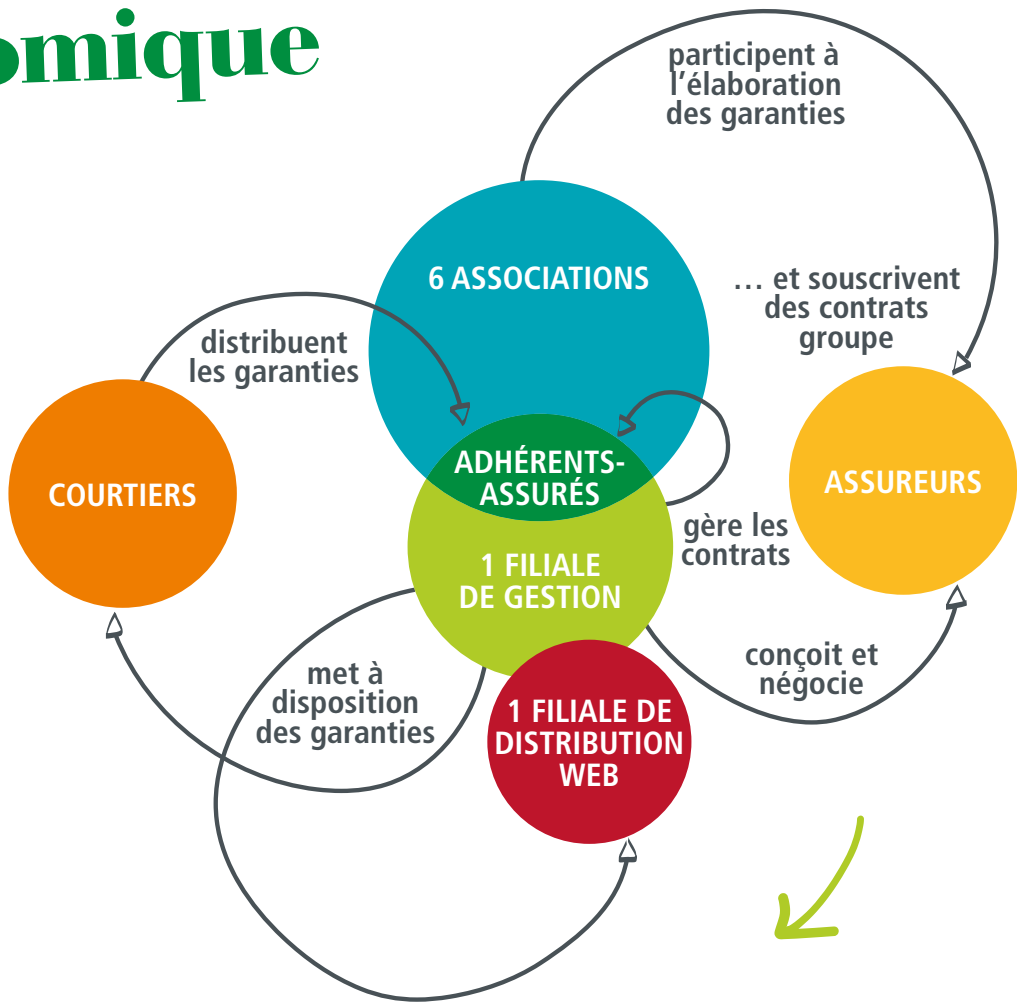


Anne
BRUGIRARD
PRÉSIDENTE D'APTI



Christian
CACCIUTTOLO
PRÉSIDENT D'UNEP

Notre modèle économique



RENDRE LES ADHÉRENTS ACTEURS DE LEUR PROTECTION SOCIALE

Le modèle économique Alptis favorise l'accès des adhérents à des solutions innovantes et performantes, au coût le plus juste. Équilibré et partenarial, ce modèle est garant d'une indépendance sans concession.

L'expertise du groupe repose sur 4 métiers-clés :

- la conception de solutions d'assurance,
- la négociation du placement des risques avec des assureurs partenaires,
- l'animation d'un réseau de distribution de 6 500 courtiers conseil indépendants pour la distribution de ses garanties,
- la gestion des contrats d'assurance.

